

N° 25-2026

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON
DE
PENNE D'AGENAIS

MAIRIE
DE
PENNE D'AGENAIS

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 09-04-2026

PRESENTS : BESSA Nicole, BLOT Michel, BOUYGUES Mélanie, CAMINADE Christelle, COSTE Gisèle, COSTES Jean-Claude, DARTIGOLLES Hélène, DELORME Fabrice, DEVILLIERS Arnaud, GARRIGUES Michel, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, ORLANDO Véronique, RANGER Pierre, VIGNEAU Céline

EXCUSES AVEC PROCURATION :

VIGOUROUX Nadine donne procuration à COSTES Jean-Claude

GUERIN Marco donne procuration à LAURENS Claude

EXCUSES : CHATILLON Emeline

ABSENTS : néant

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 19
- présents : 16
- votants : 18

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE À TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire départemental.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts modifiés de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne approuvés par Arrêté Préfectoral le 7 janvier 2026,

Il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au scrutin secret à la majorité absolue, pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne au sein de la Commission Territoriale d'Énergie des Bastides et du Fumélois,

Se sont portés candidats pour les délégués titulaires :

M. JURQUET Bernard

○ M. RANGER Pierre

● Se sont portés candidats pour les délégués suppléants :

○ M DELORME Fabrice

○ M. GARRIGUES Michel

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- M JURQUET Bernard : 18 voix
- M RANGER Pierre: 18 voix
- M DELORME Fabrice : 18 voix
- M GARRIGUES Michel : 18 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, désigne pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, au sein de la Commission Territoriale d'Énergie des Bastides et du Fumélois :

ADMINISTRATION
Désignation des délégués à
Territoire d'énergie Lot et
Garonne TE47

AR Prefecture en qualité de délégués titulaires : JURQUET Bernard et RANGER Pierre

047-214702037-20260414-DELIB_25B_2026-Pré
Reçu le 15/04/2026

en qualité de délégués suppléants : DELORME Fabrice et GARRIGUES Michel

TRANSMETTRE cette délibération au Président de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,
Véronique ORLANDO,

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux, par courrier ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication."